



Atelier de Travail COMIFAC

“FLEG(T) – instruments politiques et implications techniques”

Avec le soutien des membres PFBC

I - Contexte

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, en appui aux pays membres de la COMIFAC, vise à promouvoir l'échange direct entre les acteurs asiatiques, notamment issus de la Chine, et ceux des pays de l'Afrique centrale qui sont concernés par la mise en œuvre de nouveaux instruments de régulation de commerce ayant comme objectif de promouvoir la gestion forestière durable afin de valoriser le commerce d'une des ressources naturelles les plus précieuses du Bassin du Congo.

II - Objectif

Cet atelier de travail proposé par la COMIFAC, aura comme objectif d'assister les importateurs Asiatiques et internationaux des produits de bois ainsi que des exportateurs implantés en Afrique centrale, dans leurs efforts de comprendre la portée et les impacts des Accords de Partenariat Volontaire (APV) négociés avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT, des concepts de « due diligence » (diligence raisonnable) et les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont de :

- Permettre des contacts et des échanges entre les représentants des sociétés exportatrices et distributrices du bois, et des sociétés forestières de toutes origines (asiatiques, africaines ou autres nationales), implantées dans les pays du Bassin du Congo.
- Apporter à toutes les sociétés forestières (chinoises et autres) implantées dans le Bassin du Congo la possibilité de s'approprier le cadre légal qui règle les relations de commerce entre les pays producteurs de l'Afrique impliqués dans le processus FLEGT et les marchés internationaux.
- Discuter à partir des études de cas les derniers développements au niveau des systèmes de vérification de légalité/traçabilité, et la valeur ajoutée de différents labels de certification pour le placement des produits sur les marchés internationaux.
- Donner l'occasion à des importateurs internationaux ou à des producteurs de produits de bois transformés de présenter l'impact de la « due diligence » de l'Union Européenne sur les systèmes de contrôle de qualité dans leur filière.



III - Organisation

L'atelier sera présidé par la COMIFAC. Il sera organisé et co-financé par la Facilitation allemande du PFBC et l'UICN. D'autres membres du PFBC apporteront leur soutien avec des contributions thématiques.

IV Groupe cible / participants: (30 à 40 participants)

- 1) Représentants (cellule aménagement et export) des sociétés forestières nationales et internationales implantées en Afrique centrale.
- 3) Représentants des sociétés internationales de distribution/ import
- 4) Représentants des sociétés achetant / investissant en Afrique centrale et produisant/transformant en Chine
- 5) Représentants des ambassades Chinoises, Administration en charge des forêts de la Chine (SFA) et des pays membres de la COMIFAC



Atelier de Travail COMIFAC
“FLEG(T) – instruments politiques et implications techniques”
Avec le soutien des membres PFBC

Agenda (version 23 mars 2010)

Douala, 24 mars 2010, Hôtel Sawa

Langues de travail: Français - Chinois (service d'interprétation)

Modérateur: Jean-Marie Noiraud

Présidence : COMIFAC SE et Facilitateur PFBC

9h00 – 10h: Accueil : Présentation des opportunités de commerce et des perspectives mutuelles

- Mots d'accueil par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Facilitateur du PBC
- Attentes du SE COMIFAC sur le présent atelier, ses objectifs et ses résultats (Raymond MBITIKON, SE COMIFAC)
- Attentes du Représentant de la Chine (FU Jianquan, Administration Forestière Nationale, Chine) sur le présent atelier, ses objectifs et ses résultats
- Attentes du Représentant de l'Union Européenne (Mathieu Bousquet, EC DG DEV) sur le présent atelier, ses objectifs et ses résultats
- Présentation du projet d'agenda et attentes des autres participants par rapport à l'objectif de l'atelier

10h00 – 10h30

Pause café

10h30 – 13h00 Promouvoir le commerce de bois légal : politiques publiques et privées

Présentations :

- Négociier des APV pour valoriser des réformes forestières en Afrique centrale (Alain PENELON, conseiller FLEGT COMIFAC)
 - L'expérience au Cameroun (Briand MINTYENE, MINFOF Cameroun)
- Le projet de législation de l'Union Européenne « due diligence » (diligence raisonnable) (Eudeline PEKAM, France/ Mathieu BOUSQUET, EC Développement)
- Etats Unis – le Lacey Act (Carmelia MACFOY, Ambassade des Etats Unis au Cameroun)
- Les instruments politiques en Chine (FU Jianquan, Administration Forestière Nationale, Chine)
- Les initiatives du secteur privé pour promouvoir le bois légal (Hervé BOURGUIGNON, IFIA)

Discussion / compréhension commune :

Quelle est l'interdépendance de ces instruments et est-ce qu'ils sont compatibles ? Qui veille sur l'application et qui sont les acteurs clés dans chaque région? Quels sont les défis principaux dans la mise en œuvre des instruments politiques? Quel est le rôle des pays membres des institutions régionales/supranationales ?

13h00 – 14h00

Déjeuner offert à l'Hôtel Sawa

14h00 – 16h00 Implications techniques: qu'est-ce qu'on attend réellement des sociétés forestières ?

- Synthèse matinée (Jean Marie NOIRAUD)
- Traçabilité et vérification de la légalité de bois
 - Marie Chantal PENDOUE, SGS System and Services Certification
 - Jervais NKOULOU, Rainforest Alliance/Smart Wood Africa Coordinator
- Dialogue avec les parties prenantes: démontrer les enjeux entre légalité et légitimité
 - Adonis MILOL, UICN
 - Pierre METHOT, WRI
- Programmes de soutien
 - « Appui à la Certification » comme composante d'un programme biodiversité et forêt de la coopération allemande (Bruno PERODEAU)
 - WWF Global Forest Trade Network (Elie HAKIZUMWAMI)
 - D'autres initiatives de soutien

Discussion/compréhension commune :

Quel est la valeur juridique des certificats présentés? Y a-t-il une valeur ajoutée au niveau commercial ou pour l'organisation/gestion de la société ? Quelles ont été les expériences des sociétés face aux exigences des acheteurs opérant sur des marchés internationaux ? Possibilité de faire évoluer le cadre législatif suite à des premières expériences?

16h00 – 16h30

Pause café

16h00 – 17h00 Etude de cas sur la chaîne de production/approvisionnement – comment démontrer une diligence raisonnable ?

- Interventions des représentants des sociétés présentes à l'atelier.

17h00 Séance de clôture

- Conclusions et recommandations tirées de l'atelier concernant :
 - la complémentarité des instruments politiques pour promouvoir le bois et la valeur respective des différents certificats de légalité ;
 - le rôle du secteur privé et le rôle des administrations forestières de tous les pays concernés pour avancer ensemble vers un commerce légal des bois tropicaux ;
 - l'engagement de la COMIFAC et du PFBC pour fédérer ce processus multi-acteurs.